



**LES BAINS
DE LAVEY**

CONDITIONS PARTICULIERES GROUPES, SEMINAIRES ET EVENEMENTS

Champ d'application

Les présentes Conditions particulières s'appliquent aux prestations offertes dans le cadre d'offres ou de réservations de groupes (tel que défini ci-dessous) ou liées à l'organisation de séminaires ou d'événements au sein de l'établissement de Les Bains de Lavey SA. Elles prévalent sur toute disposition contraire des Conditions Générales de Vente, qui demeurent applicables pour le surplus.

En dérogation avec ce qui précède, l'organisation de banquets et mariages fait l'objet de conditions spécifiques.

Prestations

Les prestations proposées en lien avec des groupes ou avec l'organisation d'événements ou de séminaires incluent l'ensemble des prestations disponibles au sein de l'établissement de Les Bains de Lavey SA, à savoir la mise à disposition de salles de conférences, les prestations de restauration, l'accès aux bains, les soins et massages du "Wellness" ou encore l'hébergement.

Réservations

Les réservations de prestations "Groupes, Séminaires et Événements" doivent se faire directement auprès de Les Bains de Lavey SA sur place, par téléphone ou par e-mail.

Sauf accord contraire entre les parties, l'organisateur de l'événement doit réserver les prestations désirées au moins soixante (60) jours avant la date prévue pour l'événement, en précisant le nombre anticipé de participants en lien avec chacune des prestations désirées. Seule une réservation acceptée par écrit par Les Bains de Lavey SA est réputée confirmée.

En cas de prestations particulières, seule une offre écrite émanant de Les Bains de Lavey SA confirmée par écrit dans un délai de quinze (15) jours dès l'envoi de l'offre vaut réservation.

Selon le type d'événement, le versement d'arrhes pourra être exigé par Les Bains de Lavey SA. Dans ce cas, la réservation ne sera considérée comme confirmée que dès réception du montant demandé.

Modifications

Les prestations réservées peuvent être adaptées sur demande de l'organisateur après la confirmation reçue de Les Bains de Lavey SA, selon les modalités et dans les limites prévues dans les présentes Conditions particulières.

Sous réserve de délais plus longs indiqués dans les présentes Conditions particulières, toute demande de modification des prestations réservées doit être requise au minimum quinze (15) jours avant la date de l'événement. Toute demande de modification non expressément acceptée par écrit par Les Bains de Lavey SA sera réputée nulle et non advenue.

Tout changement de date et toute demande de réduction des prestations réservées seront considérés comme une annulation et sujets aux dispositions applicables en la matière. Les demandes d'augmentation des prestations réservées seront acceptées dans la mesure du possible.

Nombre de participants

Sous réserve des délais indiqués par ailleurs dans les présentes Conditions particulières, le nombre de participants doit être confirmé par écrit au plus tard quinze (15) jours avant l'événement.

Toute augmentation du nombre de participants sera acceptée sous réserve de disponibilités.

Conditions particulières groupes, séminaires et évènements

Toute diminution du nombre de participants sera considérée comme une annulation et sujette aux dispositions applicables en la matière.

En cas d'annonce tardive d'une réduction du nombre de participants, le nombre initialement annoncé et confirmé servira de base à la facturation.

Annulation

Les annulations se font par écrit.

En cas d'annulation totale ou partielle (diminution du nombre de participants ou de la durée de l'évènement), des frais d'annulation correspondant à un pourcentage du montant convenu seront facturés au client. Ce pourcentage varie en fonction de la date d'annulation, selon la grille ci-dessous.

Salles de conférence

Les réservations de salles de conférence peuvent être annulées sans frais jusqu'à quinze (15) jours avant la date de l'évènement, après quoi 50% du prix convenu pour cette prestation et prestations accessoires (y compris nourriture et boissons en salle et mise à disposition de personnel et de matériel) seront facturés.

Restauration

Les réservations de prestations de restauration peuvent être annulées sans frais jusqu'à quinze (15) jours avant la date de l'évènement s'agissant des offres personnalisées ou de choix prédéfini à la carte, et jusqu'à septante-deux (72) heures avant la date de l'évènement s'agissant de prestations du buffet du restaurant La Table, après quoi 50% du prix convenu pour ces prestations seront facturés.

Hébergement

Pour les réservations de 1 à 4 chambres ou participants :

- Annulation sans frais jusqu'à quarante-huit (48) heures avant l'arrivée prévue, ensuite de quoi le montant total (100%) de la réservation sera facturé ;

Pour les réservations de 5 à 14 chambres ou participants :

- Annulation sans frais jusqu'à quinze (15) jours avant l'arrivée prévue, ensuite de quoi le montant total (100%) de la réservation sera facturé ;

Pour les réservations de plus de 15 chambres ou participants :

- Annulation sans frais jusqu'à trente (30) jours avant la date d'arrivée prévue ;

- Annulation effectuée moins de trente (30) jours avant l'arrivée prévue : 50% du montant total sera facturé ;

- Annulation effectuée moins de quinze (15) jours avant l'arrivée prévue : le montant total (100%) sera facturé.

Salles de conférences

L'attribution des salles sera effectuée par l'établissement dix (10) jours avant l'arrivée en fonction du nombre total de participants. L'établissement se réserve le droit d'apporter des modifications ultérieures à l'attribution des salles.

Sous réserve d'accord particulier, les salles et les espaces événementiels sont accessibles pour la journée complète de 8h00 à 17h00, ainsi que pour les demi-journées de 8h00 à 12h00 ou de 13h00 à 17h00.

Les salles doivent être libérées et vides de tout matériel à 17h30 au plus tard, faute de quoi des pénalités pourront être appliquées par Les Bains de Lavey SA et facturées à l'organisateur.

Restauration

Selon le nombre de participants, des offres de menus personnalisés et de boissons peuvent être proposées.

Conditions particulières groupes, séminaires et évènements

Sauf offres personnalisées, l'organisateur indiquera lors de la réservation le restaurant choisi, les formules retenues ainsi que, le cas échéant, sa sélection de boissons.

Hébergement

Lors de la confirmation du nombre de participants, l'organisateur doit soumettre par écrit une liste nominative des participants, appelée *rooming list*. Cette liste doit nécessairement inclure le prénom, le nom de famille et l'adresse e-mail de chaque participant, ainsi que, de préférence, l'adresse postale complète et le numéro de téléphone de chaque participant. Toute modification de la liste des participants doit être communiquée immédiatement par écrit (e-mail).

Les chambres réservées seront disponibles à partir de 15h00 le jour d'arrivée. Les chambres doivent être libérées avant 12h00 le jour du départ.

Bar

L'accès au bar pour les groupes est possible uniquement sur réservation et pendant les horaires d'ouverture réguliers.

Toute demande d'accès en dehors de ces horaires devra faire l'objet d'une demande préalable.

Les Bains & "Wellness"

Le Règlement intérieur des Bains régit l'accès aux Bains et fixe les règles de comportement applicables. L'accès aux Bains se fait sans réservation préalable selon les horaires en vigueur lors du séjour.

Les massages et les soins font l'objet de réservations individuelles. Il est vivement recommandé de réserver les soins par avance. Les Conditions Générales de Vente s'appliquent pour le surplus.

Prix

Les prix des prestations fournies correspondent soit aux prix indiqués dans l'offre de Les Bains de

Lavey SA, soit, en l'absence d'offre ou d'acquisition de prestations supplémentaires, aux prix en vigueur lors de l'acquisition de la prestation.

Les services non consommés dans le cadre d'un forfait ne peuvent pas donner lieu à une réduction du prix.

Facture et paiement

Les prestations fournies dans le cadre d'un événement doivent être réglées selon les modalités de paiement définies dans l'offre. La facture finale est émise dans un délai de dix (10) jours suivant la date de l'événement et adressée à l'organisateur, accompagnée du détail des prestations facturées.

Les factures sont payables dès réception, conformément aux délais indiqués. Le paiement doit être effectué en francs suisses (CHF). En cas de retard de paiement, le client se verra facturer des frais de rappel et s'expose à des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt légal sur le montant figurant sur la facture. Des frais de CHF 15.- seront appliqués pour les copies ou des modifications ultérieures des données de la facture.

Toute prestation additionnelle et non-comprise dans le prix convenu lors de la réservation (tels que minibar, consommations au bar, massages et soins) sera facturée directement au participant et devra être payée sur place. L'organisateur demeure néanmoins solidairement responsable du paiement de ces prestations.

Responsabilité

L'organisateur est responsable de tous les dommages causés par lui-même, les participants ou les invités de l'événement.

La notion de dommage inclut tant les dommages causés à l'établissement de Les Bains de Lavey SA que les dommages causés aux autres clients de

Conditions particulières groupes, séminaires et évènements

l'établissement, tant sur le plan personnel que matériel.

Tout dommage sera facturé à l'organisateur et inclus dans la facture finale.

Les Bains de Lavey SA décline toute responsabilité quant aux biens apportés par l'organisateur et par les participants à l'occasion des événements organisés au sein de l'établissement.

Modifications des Conditions particulières

Les Bains de Lavey SA se réserve le droit de modifier les présentes Conditions particulières en tout temps.

Sauf disposition contraire, les modifications seront applicables sans délai, y compris s'agissant des commandes ou réservations passées.